



CLASSEMENT SANS SUITE
D'UNE DECLARATION PREALABLE
DÉLIVRÉ PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

DESCRIPTION DE LA DEMANDE	référence dossier
Dossier déposé complet le 11 Juin 2026	N° DP 16366 26 00029
Par : PHILIPPE VEDIAUD PUBLICITE représentée par GUENAISS Samantha Demeurant à : 53 Rue Corbier Thiébaut 60270 Gouvieux Pour : PL2-3-4-5 - Implantation de mobilier urbain type planimètre situé (16130) ségonzac. PL2 et 5 situé en zone ABF. Sur un terrain sis à : Rue Raby Barboteau 16130 SEGONZAC Cadastré :	Destinations : Mobilier urbain

Madame, Monsieur,

Vous avez déposé en date du 11 juin 2026 un dossier de demande de Déclaration préalable enregistré sous les références portées dans le cadre ci-dessus.

Vous venez de me faire savoir par courrier via le GNAU en date du 15/06/2026 que vous abandonnez votre projet, j'ai donc l'honneur de vous confirmer que conformément à votre souhait, votre demande est classée **sans suite**.

En conséquence, vous trouverez en retour sous ce pli votre dossier de demande.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

SEGONZAC, le 25 juin 2026

Le Maire,

Laurent GEORGES

